

« LA PENURIE ET SES  
CONSEQUENCES NE PEU-  
VENT ETRE CONJUREES  
QUE PAR UN ACCROISSE-  
MENT DE LA PRODUC-  
TION ».

Robert SCHUMANN  
Président du Conseil  
Poitiers, 18-4-48

A condition que celle-ci  
ne soit pas contrecarrée ni  
entravée par tous les  
moyens.

Organe Hebdomadaire de l'Union de Tunisie de la Confédération Générale de l'Agriculture  
Paraît le Samedi — Rédaction, Administration: 72 Av. Jules Ferry, TUNIS Tél: 76-45 Abonnement 400 frs. par an  
Versements : C.C.P. « FEDERATION DES COOPERATIVES AGRICOLES DE TUNISIE » Tunis RP 10306

AUJOURD'HUI  
SIX  
PAGES

# Notre Editorial

## LES PRIX AGRICOLES

Le dimanche 23 mai 1948, les quotidiens du matin publiaient la lettre de M. le Président Général au Grand Conseil, qui accompagnait l'envoi du texte d'un décret tendant à rétablir l'ancienne législation en ce qui concerne la fixation du prix du blé.

S'en réjouir outre mesure n'est pas de mise. Nos justes revendications vont être satisfaites. Les agriculteurs seront dès lors en mesure de poursuivre leur noble tâche.

L'Union de Tunisie de la C.G.A., dès la parution du décret du 25-7-47, a nettement pris position, et cette position n'a jamais varié.

Après avoir alerté la C.G.A. à Paris, après qu'une délégation du Grand Conseil, se fût rendue à Paris, l'Union de Tunisie de la C.G.A., avec les Chambres d'Agriculture Française et Tunisienne, présente au Gouvernement Central les doléances et les revendications de l'Agriculture de la Régence.

Nos arguments ont été développés longuement dans ces colonnes, et ils concernent non seulement le blé, mais les prix de tous les produits que l'agriculture retire du sol après un rude

labeur, en luttant contre des éléments souvent hostiles. Nous demandons donc, pour accomplir simplement notre devoir, qu'aux calamités naturelles, les hommes ne viennent pas en ajouter d'autres.

Nous nous sommes élevés contre le décret du 25-7-47 dans son fond et dans sa forme; nous nous sommes élevés contre le fait que l'on n'ait pas été soumis au Grand Conseil. Aussi, contrairement à ce que des esprits malveillants expriment pour égarer l'opinion, l'Union de Tunisie de la C.G.A. estime qu'il est juste et équitable que le nouveau décret soit soumis à l'examen du Grand Conseil. Ceci rentre dans ses attributions. Et nos élus sont suffisamment renseignés pour prendre, en toute connaissance de cause, et en toute liberté, la décision qui convient le mieux aux intérêts généraux du pays.

Et maintenant que justice, nous l'espérons, va être rendue à l'Agriculture, on se préoccupe de savoir à qui la palme va être décernée. La C.G.A., la Chambre d'Agriculture Française, le Grand Conseil ? Nous sommes, ici, au-dessus de pareilles mesquineries qui n'ont d'autre but que de diviser les agriculteurs, pour la

poursuite d'intérêts très particuliers.

Si l'Union de Tunisie de la C.G.A. a conscience d'avoir été à l'avant-garde de la Bataille du Blé, si elle a conscience d'avoir rempli entièrement son rôle, si elle s'est battue à visage découvert, elle n'a pas l'outrecuidance de penser ni de prétendre qu'elle a été la seule.

Elle a, au contraire, dès le début, fait appel à toutes les bonnes volontés, et c'est avec satisfaction qu'elle a constaté que tous les quotidiens de Tunis, sauf un, défendent aujourd'hui le blé tunisien.

Un proverbe latin dit que « l'erreur est le fait de l'homme »; il ajoute : « mais persévérer est diabolique ». On n'a pas persévéré.

Et maintenant d'autres tâches attendent les organisations professionnelles, tous ceux qui se consacrent à développer l'Agriculture, à la faire produire mieux, pour que les hommes vivent mieux et en paix.

Sans nous lasser, nous appelons à cette œuvre de paix l'Union de tous les agriculteurs.

T. A.

## LA C.G.A. SUR LES ONDES

### La Lutte pour la Paix

Voici le texte de la causerie radiophonique, le vendredi 28 mai 1948, au micro de Radio-Tunis, par le Directeur Général de l'U.T. G. :

Le lundi 24 mai, M. Coupin, Directeur du Groupement Obligatoire des Agriculteurs et Producteurs de Fruits de Tunisie, a rendu compte de la mission qu'il a accomplie, sur la demande de l'Union de Tunisie de la C.G.A. à Rome.

On sait que les Gouvernements français et italien ont décidé, à la fin de l'année 1947, d'établir entre les deux pays des accords douaniers. Ces gouvernements, après les études techniques, par eux, et avant de s'arrêter à des solutions définitives, ont demandé aux agriculteurs des deux pays de se rencontrer, et d'examiner ensemble les problèmes que ces accords peuvent soulever.

Et c'est ainsi que le 27 avril dernier, les délégués des organisations syndicales agricoles de la Métropole et de l'Afrique du Nord rencontrèrent les délégués viti-vinicoles italiens.

M. Coupin pose immédiatement les données supérieures du problème. Il constate que l'agriculture métropolitaine et nord-africaine, dans son ensemble, ne gagnera rien, dans l'état actuel des choses, à la suppression des barrières douanières avec nos voisins méditerranéens.

Mais après deux guerres en 25 ans, les causes économiques sont fléchies, et il faut mieux essayer d'établir une entente économique qui préjudiciera à une entente politique, gage de paix ?

« Il vaut mieux », dit avec juste raison, M. Coupin, « essayer de causer que de se retrancher dans une opposition systématique et infructueuse ». Il ajoute : « Il est indispensable que la Tunisie ne manque pas de suivre de près toutes les tractations pour éviter le pire ».

Il commente ensuite le procès-verbal de la réunion de Rome, dont on peut trouver le texte in-extenso dans les colonnes de « La Tunisie Agricole ».

La première difficulté qui a été constatée est que la législation viti-vinicole des deux pays est nettement différente. Les viticulteurs et les commerçants en vins italiens jouissent de libertés dont nous avons perdu jusqu'au souvenir. Par exemple, les plantations nouvelles en Italie sont libres, malgré une loi de 1937 qui les a soumises à une demande d'autorisation, loi que les événements n'ont pas permis d'appliquer.

C'est que le viticulteur français a la hantise de la surproduction, alors que le viticulteur italien se trouve en face d'une production moindre, et d'une crise temporaire de sous-consommation.

Aussi, lorsque la délégation française demanda l'application du statut viticole, la délégation italienne estima-t-elle impolitique et inopportune de restreindre la production, d'autant que de nombreuses nations font de grands efforts pour développer leur vignoble.

Plusieurs cueillies pendant la semaine précédente Souk-el-Arba : 3 mm 8.

Sur ce point important, le désaccord fut enregistré, et la délégation italienne décida de procéder à une étude approfondie de notre législation, à laquelle les viticulteurs français s'emploieront à la convertir.

Il y a encore d'autres différences entre les deux pays : en France, ce sont les viticulteurs qui sont organisés en Italie, ce sont les commerçants et les industriels des « vins spéciaux ».

Ces différences fondamentales vont rendre difficile la coordination des deux économies. Les négociateurs devront, pour aboutir à un accord, consentir des sacrifices et faire preuve de beaucoup de patience et d'habileté.

Le but qu'ils devront atteindre est de permettre aux deux viticulteurs de se rencontrer sur les marchés à armes égales.

Malgré tout, M. Coupin estime que si des inégalités subsistent, les ententes économiques sont préférables aux ententes militaires. Elles seront peut-être une révolution, mais l'époque actuelle n'est-elle pas révolutionnaire dans tous les domaines ? L'accord, puis la suppression des barrières douanières entre les nations ne sera qu'une étape, que le monde a déjà connue. Pensons en effet aux murs qui existaient jadis entre les provinces de France, et dont la disparition a permis le développement économique du pays.

Actuellement, comme en 1920, les hommes essaient de réparer les dégâts causés par la guerre, et nous reverrons la période de 1935 où nous avions trop de blé, trop de vins, trop d'huile.

C'est alors la cause de grandes difficultés, et c'est pour les prévenir que les gouvernements s'efforcent de réaliser des ententes pacifiques, plutôt que d'être entraînés à une nouvelle guerre.

« C'est pas par des barrières douanières qu'on améliore l'agriculture, ni par des secours périodiques aux nécessiteux qu'on éloigne la misère », dit-il.

Pour augmenter la production, la mise en œuvre d'un Plan adapté à la Tunisie, tel que le Plan Monnet, s'impose. Elle permettra de nourrir ceux qui sont dans la Régence, et d'exporter, pour importer les produits manufacturés que nous ne pouvons pas produire.

Avant 1939, notre balance commerciale s'appuyait sur les trois quarts sur la vente des produits du sol tunisien.

Et pour exporter, il faut veiller aux accords douaniers que la Métropole et l'Union Française vont conclure avec les pays voisins; pour ce faire, la Tunisie, par ses fonctionnaires, ses industriels, ses commerçants et ses agriculteurs, doit être présente.

M. Coupin termine son exposé, remarquable, tant par les renseignements techniques qu'il apporte que par l'élévation des pensées exprimées, en demandant à tous d'améliorer la production tunisienne, non seulement en quantité et en qualité, mais en établissant des prix de revient sur des bases solides, et non pas en fonction d'impulsions passagères.

Faire n'importe quoi, n'importe où, cela est possible en temps de misère. Mais continuer sur cette voie « en période d'équilibre et de paix risque fort de causer des ruines aussi difficiles à reconstruire que celles causées par la guerre ».

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

En bref, un nouveau tour de vis nous menace de ne même pas pouvoir récolter ce que nous avons semé. Car là où il n'y a pas de pain, qu'on se rassure, tout est paré : le carburant est à pied d'œuvre.

Nous arrivons à un de ces points cruciaux, devant lequel il faut choisir ses répartitions. S'il régleme l'abondance, les choses ne vont pas trop mal avec quelques heurts et beaucoup de papier.

Mais s'il y a pénurie, la machine se détraque, elle devient folle, elle émet de plus en plus de papier (inflation, heurtlement sans valeur), la denrée rarissime comprimée « bloquée » dans une machine défilante, puis, glisse par toutes les fissures, emplit la pièce, les réserves des habitants qui ont décelé les points faibles.

Tant et si bien qu'à l'autre extrémité de cette merveilleuse mécanique distributive, quelques gouttes, quelques miettes de la précieuse denrée tombent dans une éprouvette, longue à se remplir : c'est juste ce qu'on pourra répartir entre les « justes ayants droit », qui, sûrs de leurs droits, n'ont pas pensé à être habiles.

Le carburant manque; et c'est le moment de prouver que l'on sait le répartir, sans fuiter à ceux qui en ont un incontestable besoin.

Il n'est que temps de constater que la répartition par grands quotas s'est faite au détriment de l'Agriculture et que la répartition dans l'Agriculture s'est faite sur un critère tellement simpliste qu'elle n'a presque plus de rapports avec la réalité des besoins.

Donner 10 litres d'essence et 7 litres de gaz-oil pour moissonner-battre l'Ita. « où il y a une récolte », c'est à coup sûr savoir qu'on ne permet de moissonner qu'un peu plus de la moitié de cet hectare : c'est vouloir ignorer les 2/5 restants.

Bien sûr, là où, par suite de l'année ingrate, il n'y a pas de récolte, tout irait bien (si l'on peut dire) et l'on pourra tout de même faire ces travaux de printemps que d'anciens n'ont pu mener à bien : consoler qu'on aurait mal vu grâce à critiquer. Mais pour ceux qui doivent moissonner ? Est-il permis de

faire n'importe quoi, n'importe où, cela est possible en temps de misère. Mais continuer sur cette voie « en période d'équilibre et de paix risque fort de causer des ruines aussi difficiles à reconstruire que celles causées par la guerre ».

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

## Où sont les Carburants?

par Jacques DUMONT,  
Vice P. de l'U. T. - C. G. A.

(III)

Nous avons indiqué précédemment quel abaissement constant des attributions de carburants subissait depuis un an l'agriculture mécanisée; à quelle asphyxie progressive assouffissait le remarquable effort d'équipement mécanique que depuis trois ans poursuit la Tunisie dans tous ses domaines, tant administratifs que commerciaux, qu'agricoles.

Si le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas, nous savons aussi que les besoins agricoles ont des besoins linéaires que ni les moyennes, ni les statistiques ne peuvent prévoir et cataloguer; la véritable raison doit reconnaître les coups agricoles comme les surprises du cœur. Ce n'est pas d'ailleurs que les expériences « in vivo » s'éloignent jusqu'au paradoxe de l'expérience « in vivo ».

Cette année-ci, le mal devient plus certain sans le délit n'est pas seulement la cause, c'est-à-dire pour réduire la consommation, ne font pas seulement l'usage d'erreur bureaucratique; elles peuvent atteindre le niveau des fautes lourdes qui ne portent pas seulement atteinte à la productivité, mais risquent fort d'entraîner la perte de richesses produites, la destruction de matières alimentaires existantes.

Sauf le respect que nous devons aux hautes autorités qui nous dirigent, dans ce domaine, nous ne pouvons que nous féliciter de la mesure pénale, il est pour le moins criminel et pousse à l'extrême vers le criminel.

En bref, un nouveau tour de vis nous menace de ne même pas pouvoir récolter ce que nous avons semé. Car là où il n'y a pas de pain, qu'on se rassure, tout est paré : le carburant est à pied d'œuvre.

Nous arrivons à un de ces points cruciaux, devant lequel il faut choisir ses répartitions. S'il régleme l'abondance, les choses ne vont pas trop mal avec quelques heurts et beaucoup de papier.

Mais s'il y a pénurie, la machine se détraque, elle devient folle, elle émet de plus en plus de papier (inflation, heurtlement sans valeur), la denrée rarissime comprimée « bloquée » dans une machine défilante, puis, glisse par toutes les fissures, emplit la pièce, les réserves des habitants qui ont décelé les points faibles.

Tant et si bien qu'à l'autre extrémité de cette merveilleuse mécanique distributive, quelques gouttes, quelques miettes de la précieuse denrée tombent dans une éprouvette, longue à se remplir : c'est juste ce qu'on pourra répartir entre les « justes ayants droit », qui, sûrs de leurs droits, n'ont pas pensé à être habiles.

Le carburant manque; et c'est le moment de prouver que l'on sait le répartir, sans fuiter à ceux qui en ont un incontestable besoin.

Il n'est que temps de constater que la répartition par grands quotas s'est faite au détriment de l'Agriculture et que la répartition dans l'Agriculture s'est faite sur un critère tellement simpliste qu'elle n'a presque plus de rapports avec la réalité des besoins.

Donner 10 litres d'essence et 7 litres de gaz-oil pour moissonner-battre l'Ita. « où il y a une récolte », c'est à coup sûr savoir qu'on ne permet de moissonner qu'un peu plus de la moitié de cet hectare : c'est vouloir ignorer les 2/5 restants.

Bien sûr, là où, par suite de l'année ingrate, il n'y a pas de récolte, tout irait bien (si l'on peut dire) et l'on pourra tout de même faire ces travaux de printemps que d'anciens n'ont pu mener à bien : consoler qu'on aurait mal vu grâce à critiquer. Mais pour ceux qui doivent moissonner ? Est-il permis de

faire n'importe quoi, n'importe où, cela est possible en temps de misère. Mais continuer sur cette voie « en période d'équilibre et de paix risque fort de causer des ruines aussi difficiles à reconstruire que celles causées par la guerre ».

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

En fait les réserves doivent suffire à couvrir les risques sans que la société soit obligée de faire jouer la responsabilité individuelle ou personnelle de ses membres.

Ces règles du fonctionnement de la société de Crédit Mutuel limitent le champ de ses activités. Elles lui interdisent d'accorder des crédits à tous ceux qui ne peuvent pas fournir la garantie efficace. La garantie solidaire qui la valorise doit rester une possibilité exceptionnelle, soumise d'entraîner la disparition de la société.

En fait l'importance des risques qui peuvent incomber aux sociétés par le jeu éventuel de la responsabilité solidaire doit être proportionnée à la situation financière de la société, et notamment à l'importance de ses réserves.

Sans ces garanties, les risques deviennent trop importants, le crédit devient anormal.

Si l'on constitue un prêt d'assistance, il n'est pas une intervention de l'Etat qui peut, pour des raisons d'intérêt général, accepter les risques et les faire supporter par l'ensemble des contribuables.

Moment crucial, distons-nous. Parce que cette tâche apparaît difficile, jugez la tout le système; parce qu'après une période préliminaire très longue où les déclarations et les erreurs des principes de distribution ont eu tout le loisir de se révéler et de nuire sans qu'il soit rien changé, nous tombons, comme par surprise, sur une époque de travail et de besoins qui, en quelque sorte, ne pardonnent point. Ce qui veut dire que les résultats s'en feront sentir presque immédiatement dans les trois semaines à venir; que ces résultats ne se transmettent pas de façon indirecte par un manque à gagner et à produire plus ou moins apparent et lointain, mais bien au contraire par une impuissance à récolter immédiatement et lourde de conséquences économiques, lourde aussi de conséquences psychologiques.

Pousser à la production, pousser au bon travail qui apporte la sécurité de rendement, pousser à l'équipement, si coûteux soit-il, jusqu'à la dernière phase s'effondrer au printemps, c'est-à-dire à la fin de l'année, c'est pousser à l'incapacité de prévoir et d'équilibrer les besoins, l'incapacité d'arrêter les urgences majeures, ne serait-ce que la question de l'art lourd et nous d'administrer qui incombe au Gouvernement.

Nous demandons au plus vite des décisions propres à parer au grain, une répartition intelligente des restes. Nous demandons enfin un renversement de la vapeur; la connaissance moins fragmentaire et théorique des besoins agricoles.

Il est de bon ton de faire de l'Agriculture une parente pauvre et de trancher quand on n'a rien de mieux à proposer. Les juges sursitaires. Peut-on émettre que cette mentalité ou ce qu'il peut en rester serait indigne des circonstances actuelles ?

L'Assemblée générale de l'Union Ovine Tunisienne s'est réunie à la Maison des Agriculteurs, le 20 mai 1948, sous la présidence de M. Michel Lalouir, administrateur-délégué de l'Union Ovine de l'Afrique du Nord, en présence de MM. Zouari, président de la Commission d'Action, Anniane, Martel, de l'Office des Arts Tunisiens, Si Kaddour, du Service du Pâturage, et de représentants des associations agricoles de la Régence, de la Tunisie, de la Société des Agriculteurs, Vachetot, président de l'Union de Tunisie de la C. G. A., Zeller, au nom de représentants des Eueurs de Brest et d'Alsace, etc.

M. Michel Lalouir prit la parole pour faire un exposé particulièrement pertinent, dont la presse quotidienne a fait état. Il a donné de larges éclaircissements. Nous ne citerons pour notre part, faute de place, que les quelques phrases suivantes :

« Les activités des nous caractérisent les dernières années ont porté sur deux points précis qui concernent directement l'organisation professionnelle des éleveurs : d'une part, l'encadrement des Coopératives Mixtes Moutonnieres, et d'autre part, l'importation et les échanges de reproducteurs de race pure. »

« Les Coopératives Mixtes Moutonnieres établies dès 1939 dans les caudats de Kairouan, des Gass, de Sidi-bou-Zid, de Mactouba, de Guelma, de Kasserine et de l'Alta reprenaient dans les régions mêmes d'élevage l'œuvre déjà amorcée par la Coopérative Centrale des Eueurs de l'Afrique du Nord. »

Mourouze établit au cours de l'exposé de 1930, sous la présidence de M. Frédéric Duprat, et dont vous n'avez pas oublié les initiatives, le rôle de l'Union Ovine de l'Afrique du Nord sur la terre d'encadrement à la production textile payée en France.

Cette reconstitution est conditionnée au premier chef par un apport de femelles que les éleveurs ne peuvent que difficilement se procurer en Tunisie, principalement dans la race alpkennienne. Alors que l'apport en bêtes barbares pourrait être trouvé en Tripolitaine, il faudrait avoir recours à l'Algérie pour la fourniture de bêtes à queue fine, dont le marché de Tébessa, rapporte M. Guilfont apparaît la concurrence qu'il

lon, est abondamment pourvu, mais le prix de 5.000 francs demandé par les vendeurs, pour tenir compte des risques de livraison des animaux en Tunisie, est notablement trop élevé.

M. Vachetot suggère d'organiser avec l'Algérie une compensation qui pourrait porter sur 2.000 brebis en contrepartie d'une livraison d'agneaux barbares qui seraient consommés en viande par nos éleveurs; cette opération devrait être exemptée de droits et permettrait de ramener le prix des brebis aux environs de 4.000 francs.

De l'avis unanime, il est décidé d'insérer au procès-verbal une résolution spéciale tendant à solliciter l'appui du Gouvernement pour la réalisation de cet échange.

## Prévision de Récolte d'Olives dans le Sud

Nous avons eu au début de la semaine nos bureaux la visite de M. Wels, Directeur des Services Agricoles de la Compagnie de Gaisa. Nous n'avons pas manqué de l'interroger sur ce qu'il pensait de la prochaine récolte d'olives dans le Sud.

« Le retour à une pluviométrie normale, nous a-t-il dit, après trois années de sécheresse quasi-absolue où l'on pouvait se demander avec anxiété si l'on n'était pas tombé dans la nouvelle période géologique, a fait renaitre l'optimisme. Un grand optimisme même, et justifié, car les arbres sont sauvés; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière dans la région, dans un même domaine, dans une même parcelle, sur un même arbre. Elle a eu lieu en une période trop froide où les vents dominants étaient humides, trop rarement interrompus par quelques souffles secs; c'est-à-dire que le capital est sauvé. »

« Mais, à mon avis, il convient d'être très prudent en ce qui concerne l'avenir, car il faut attendre la prochaine récolte actuelle. Cette floraison a commencé tard; elle s'est étirée dans le temps, elle a été irrégulière



Les deux Sections du Grand Conseil sont invitées à se prononcer sur le projet de décret d'abrogation du décret du 25 juillet 1947, relatif à la fixation du prix des céréales de 1947.

Avant d'analyser le texte qui est soumis aux Assemblées, je tiens à exprimer le mécontentement qu'éprouve la quasi unanimité des Agriculteurs à la constatation qu'il n'a pas été prévu d'effet rétroactif.

Les agriculteurs ne pourront donc récupérer les sommes dont ils ont été frustrés.

Toutes les raisons que font valoir les autorités compétentes pour leur refus de remboursement sont en effet sans valeur : j'ajoute même qu'elles sont contraires à l'équité !

Il est dit en effet, dans les sphères gouvernementales que le « manque à gagner » (terme inexact : « perte nette » convient mieux) montant à 720 millions, qu'ils ont à supporter du fait des prix appliqués en Tunisie par rapport aux prix pratiqués en France, sont largement compensés par le bénéfice de 2 milliards 400 millions que le Gouvernement leur a fait réaliser en leur vendant des carburants et du matériel agricole au cours du dollar, à 120 fr.

S'il en était ainsi, les agriculteurs en général et les céréaliers en particulier auraient eu satisfaction de ce point de vue, mais cette affirmation, « argument massue », n'est pas conforme à la réalité.

Il est en effet inexact que seuls les agriculteurs aient bénéficié du bas prix des carburants, il n'est pas vrai plus que les agriculteurs lésés, c'est-à-dire les céréaliers, aient été les seuls à acheter du matériel agricole.

Il est certain par contre que la masse des céréaliers qui a vendu son blé, son orge, etc., à des prix non rémunérateurs, n'a pas acheté de matériel agricole n'a pas ou n'a pas pu profiter du bas cours des carburants.

Il est donc peu équitable d'imposer à ces agriculteurs des sacrifices au seul bénéfice particulier des autres catégories sociales. Il est également injuste de demander aux céréaliers de faire harakiri pour permettre l'exportation à bas prix des minerais tunisiens au seul profit de quelques capitalistes (très souvent étrangers), propriétaires ou gros actionnaires de nos mines.

Gouvernement aurait donc bien avisé de prévoir l'effet rétroactif des dispositions du décret soumis à l'approbation des deux Assemblées.

Mais si nous examinons le texte de ce projet de décret et celui de la lettre de transmission, j'estime que les termes de cette dernière comportent une condition restrictive qui ne peut et ne doit être acceptée par le Grand Conseil, à savoir celle dans laquelle il est dit : « Le cas échéant, ces dispositions ne s'appliquent qu'à la part du Gouvernement, après avoir épuisé les organismes intéressés, la possibilité d'affecter le prix fixé dans les conditions énoncées ci-dessus du correctif d'une ristourne à verser par les producteurs en considération des facteurs spécifiques propres à l'Economie Tunisienne ».

Ce mot AVIS apparaît très dangereux, car il laisse au Gouvernement toute liberté de prendre une décision opposée à l'AVIS qui serait émis, si ce dernier ne convient pas au Gouvernement.

Je propose donc que le mot AVIS soit remplacé par celui de DECISION ou ACCORD, et après consultation obligatoire des organismes QUALIFIES et non INTERESSES, comme cela est dit ; je veux dire les Chambres d'Agriculture, l'U.T.-C.G.A., le Comité de Gestion de l'Office Interprofessionnel des Céréales (Section Tunisienne) et en dernier lieu le Grand Conseil, puisqu'obligatoirement il y aura des répercussions et incidences budgétaires et financières.

Il y aurait également lieu d'ajouter

Périodiquement, les questions agricoles reviennent sur le tapis, avec la même régularité que les saisons. Elles tombent alors un certain bruit, et, pour quelques jours, les journaux sont pleins de considérations parfois attendues sur les problèmes qui sont ceux de notre vie et du ravitaillement du pays.

C'est le cas cette semaine, dans la Métropole et surtout en Tunisie. Nos lecteurs nous pardonneront donc une abondance de matières à laquelle nous ne sacrifions qu'avec la pensée de susciter leur intérêt.

**LA METROPOLE ET LE MONDE**

**Optimisme ?**

Nous constatons nous annonçons en toute occasion que la récolte sera bonne. Cela évidemment simplifierait leur tâche et réduirait le consommateur, cependant que le paysan aurait avec joie, lui aussi, les possibilités de ravitaillement, d'écoulement, ses efforts récompensés et sa trésorerie un peu restaurée.

Ainsi s'exprime le « Paysan Lorrain » qui conclut :

Ce serait se montrer grincheux de ne pas, soi-même, partager l'optimisme général.

Admettons-le. Ainsi curassés, nous allons pouvoir étudier sans risque de crainte tout ce qui, à notre sens, légitimerait l'état d'esprit contraire. Allons-y et tenons-nous bien.

**Les Anti-Paysans**

C'est à l'Agence-Presses, qui signale un nouveau journal anti-agricole. Qui est-ce ? On vous le donne en mille : c'est l'organe professionnel des forgerons de la campagne, gens qui vivent en quelque sorte aux crochets des cultivateurs. Ces derniers se voient une fois de plus traités de « nouveaux riches ». Voici un extrait :

Des coopératives d'agriculture (de ferrure) se créent, qui provoquent une perturbation profonde dans le marche de la ferrure. Les marchands-ferrants se trouvent en effet, obligés dans les régions où s'installent les coopératives, à lutter sérieusement en faisant ressortir facilement, la qualité de leurs ferrures et le soin qui y est apporté, en comparaison du travail effectué par les coopératives qui s'en font, royalement (sic).

« Agria-Presses », en deux coups de cuiller à pot, « liquide » aisément ces adversaires aussi amers qu'inattendus. Le même publiciste est plus indulgent pour « Paris-Presses », qu'on ne saurait inscrire au rang de nos ennemis, mais bien plutôt parmi cette catégorie de « petits rigolos », qui veulent parler de ce qu'ils ne connaissent pas.

Témoin cette petite phrase :

« Un groupe de fermes pompes monté sur une faucheuse-lieuse et muni d'un appareil de sécurité, lui

au projet de décret un article « 1 bis » à savoir que le prix des céréales en Tunisie sera au moins égal à celui de l'Algérie, tout en laissant au Gouvernement local APRES CONSULTATION OU ACCORD OBLIGATOIRE DES ORGANISMES QUALIFIES le droit de décider de la fixation du prix à appliquer en Tunisie.

Il est en effet anormal, dangereux, que l'on accepte de se remettre pour le prix des céréales à M. le Gouverneur Général de l'Algérie pour décider du prix définitif des céréales en Tunisie.

M. AUBOIRE.

P. S. — Cet article était déjà connu par la Commission des Affaires Economiques de la Section Française du Grand Conseil à Alger, du M. le Conseiller Juridique du Gouvernement. N'étant pas de l'avis, n'approuvant l'interprétation donnée à la lettre explicative jointe au projet de décret, je maintiens donc mon point de vue.

M. A.

**Le Crédit Mutuel Agricole en Tunisie**

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

C'est pourquoi un des meilleurs moyens pour les agriculteurs emprunteurs ou non emprunteurs d'aller au fonctionnement du Crédit Mutuel agricole est de lui confier des dépôts bancaires.

b) Les Frais de Gestion. Ces Frais sont eux aussi variables. Ils dépendent de la Direction Générale de l'Organisation Administrative, et du dévouement du personnel employé.

c) Les Obligations statutaires varient avec l'activité de la société. Elles consistent en paiement des intérêts aux parts sociales, versements aux réserves et provisions pour risques. Ces frais sont le plus souvent incompressibles.

REGULARITE DES PAIEMENTS PAR LES EMPRUNTEURS.

Tous les efforts de la société pour distribuer normalement les crédits, pour les garantir, pour leur assurer le meilleur rendement des prêts au taux le plus réduit, resterait illusoire s'ils n'étaient pas appuyés par la volonté des emprunteurs de payer régulièrement aux établissements et confirmer la confiance des bailleurs de fonds utilisés par la société. Ils permettent d'obtenir d'eux des intérêts plus réduits.

Ces paiements réguliers sont la base de l'aisance de trésorerie de la société. Ils lui évitent les difficultés pour trouver de l'argent frais au moment des échéances de l'époque de l'octroi des crédits nouveaux.

Enfin les paiements réguliers assurent la perception réelle des intérêts, qui permettent de couvrir les frais de la société et de lui procurer des bénéfices.

C'est la régularité des paiements des emprunteurs qui depuis 1932 a permis aux Caisses Mutuelles de Crédit Agricole de Tunisie de surmonter la crise et d'arriver à leur prospérité actuelle.

La conclusion de cette étude schématisée est qu'une société de Crédit Mutuel est une EQUIPE.

**La Position des Paysans de France**

Divers articles, trop nombreux et trop copieux pour que nous puissions les citer tous ici, traitent, sous des angles différents, de la position des agriculteurs vis-à-vis des autres catégories de la population métropolitaine.

« Que veulent les paysans ? », demande « Le Monde Agricole ».

De répondre : « Le paysan qui veut s'efforcer de comprendre pourquoi lui le gagnant d'argent, plus il entasse de billets et moins il se sent riche, ou même simplement aisé, parcourt avec avidité les gazettes plus ou moins spécialisées, et finit presque toujours par les laisser retomber, rebuté par la sécheresse de raisonnements qu'il ne comprend pas ou de mots qu'il lit pour la première fois.

Le paysan a, comme tout homme, des qualités et des défauts. Mais avant tout, il aime la stabilité. Aux jours que nous vivons, il est prêt à acheter cette stabilité, et même à la payer très cher.

Un autre rédacteur de la même revue hebdomadaire affirme :

L'idée communautaire d'agriculture du paysan français la réduction au prolétariat.

Puisqu'enfin

En face des difficultés nées de l'occupation, et sans doute aussi pour remédier aux entraves du dirigisme, la paysannerie française a pris conscience de la nécessité d'unir ses efforts et de réunir ses moyens.

Suit une énumération détaillée des formes coopératives susceptibles d'améliorer le sort des agriculteurs et celui de leurs exploitations.

Avant l'outil coopératif », rappelle cependant le Journal de la France Agricole, il faut acheter les outils coopératifs. Voici la conclusion :

Enfin, quand tout ira bien, ne vous croyez pas arrivés : si vous cessez de lutter, vous reculerez. Vous savez bien que nous n'aurons jamais fini, que notre mission nous dépasse : nous ne vivons pas pour aujourd'hui, ni pour nous-mêmes, mais pour l'avenir et pour les autres !

**Dirigisme Agricole**

Comme dans les autres branches de l'économie, plus encore peut-être parce que le cultivateur de chez nous est foncièrement individualiste et libéral, le dirigisme a fait faillite. Le « Monde Agricole » met ce fait en relief, et ce qui est remarquable, plus particulièrement l'outilillage, rappelant — c'est un de nos refrains : qu'il valait mieux acheter à l'étranger des moyens de production plutôt que des biens de consommation. Les faits ne nous ont malheureusement pas donné tort.

Depuis la libération, qu'a-t-on fait dans le domaine du matériel agricole sinon de saboter la réalisation du Plan Monnet ? On attend aujourd'hui

et litres, qui sont à la base de tant de belles statistiques, le même Bulletin n'annonçait pas qu'un bateau transportait 150.000 tonnes de chlorate de soude en route pour Tunis ? Espérons que l'élargissement du canal est en cours.

Revenons à nos agrumes. Trois tableaux traitent de l'exportation. Voici ce que j'ai lu d'abord à la page 31 :

Exportations tunisiennes d'agrumes, Campagne 47-48. Chiffres provisoires : 93.585 quintaux métriques. Classés en chiffre dans ma mémoire, je saute au deuxième article, et je lis, à la page 53 :

Exportation des agrumes, année 1947-48 : 88.650 quintaux. Hem ! Ces chiffres « provisoires » étaient bien optimistes !

Enfin mon dernier tableau, à la page 54, s'intitule : Statistique au 31 mars 1948. Et le total est : 7.775.891 kilos en poids net.

Voilà enfin de la précision... La vague de baisse déferlante, arrêtons-nous là.

Cependant, quelle conclusion tirer de la lecture de ces documents sérieux et bourrés de bien d'autres chiffres, qui à première vue inspirent une égale confiance, et finalement révèlent des divergences allant presque du simple au double ? (Exportation de mandarines, p. 31 : 6.266 quintaux ; p. 54 : 3.520 quintaux).

Une seule conclusion, me semble-t-il, se serait amusant si nous étions sous le règne du Roi Pausole.

C'est moins lorsque l'on sait que les statistiques du boulevard Bonaparte servent de base à des conversations sérieuses entre économistes distingués qui prennent, sur le vu de ces documents, des décisions sans appel concernant impôts, calculs de prix de revient et de vente, contingents d'exportation, etc... Non, ce n'est pas amusant.

Nous avons conscience, nous producteurs, de faire notre métier avec rigueur. Nous n'en dirons pas autant de quelques « chevaliers de la Règle à Calcul » qui devraient abandonner leur instrument et retourner étudier leur livre d'arithmétique de l'école primaire.

Marc ROEDERER.

**MERCURIALES**

SEMAINE DU 17 AU 23 MAI 1948

Prix de vente du kilo de viande sur pied

Bœufs, vaches, taurillons, bouvillons : minimum 65; maximum 115. — Veaux de lait : minimum 160; maximum 160. — Bœufs et bœufs : minimum 75; maximum 160. — Brebis : minimum 60; maximum 75. — Jeunes agneaux : minimum 90; maximum 110. — Chèvres et chevreaux : minimum 50; maximum 70. — Porcs : minimum 100; maximum 125.

Prix de vente du kilo de viande abattus

Bœufs, vaches, taurillons, bouvillons : Post. 150; maximum, entiers 170; T. Post 200. — Veaux de lait : ne se vendent pas à la cheville. — Bœufs et bœufs : minimum, entiers 170; maximum entiers 180. — Brebis : minimum, entiers 120; maximum, entiers, 160. — Jeunes agneaux : minimum, entiers 190; maximum, entiers 200. — Chèvres et chevreaux : pas de vente à la cheville.

Entrées au Marché aux Bestiaux

Bovins : 1.182. — Ovins : 5.200. — Caprins : 418. — Equidés : 365. — Total : 7.165.

Abattoirs aux Abattoirs

Bovins : 712. — Ovins et caprins : 3.041. — Equidés : 103. — Dromadaires : 2. — Porcs : ville 242; exportation : 252. — Total : 5.252.

**Marbrerie COURTAUX**

38 à 44, Avenue Albert-1<sup>er</sup> — TUNIS

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**Les Vins Marocains**

C'est à l'Afrique-Magazine, qui consacre trois colonnes à cette question. Nous en extrayons les quelques renseignements suivants :

« La plantation de la vigne a pris au Maroc, depuis 1910, une importance considérable, malheureusement freinée à l'excès par l'administration qui en avait interdit la plantation ces dernières années. »

« Bon an, mal an, la récolte vinicole du Maroc tire, d'un sol souvent ingrat, pour plus de 650 millions de francs, après avoir distribué plus de 200 millions de salaires, mis en œuvre une valeur à peu près équivalente en matières premières, payé plus de 25 millions de transports, etc... »

« La récolte de l'année 1948 — celle de 1947 n'étant pas encore connue — fut de l'ordre de 332.338 hl. » contre 232.910 en 1945. Il faut compter un rendement moyen de 22 hl. à l'hectare.

On cherche actuellement à réduire la fabrication des « vins spéciaux » au profit des « vins courants » pour lesquels l'Empire Chérifien demeure déficitaire (500.000 hl. est annuellement importés d'Algérie).

Après les ravages causés par la phylloxera, la reconstitution du vignoble est lente. On a dû mal à obtenir

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

point important des apaisements, et précise que les constructions navales sont en avance sur les réalisations à terre.

M. BROUILLET après une synthèse de ces exposés, fait ressortir que, principalement pour l'agriculture, et celle de Tunisie en particulier, se moderniser est une nécessité vitale.

M. COUPIN rend compte alors de sa mission à ROME, ce qui constitue l'objet de notre causerie radiophonique de cette semaine.

Ces trois conférences furent riches en enseignements. M. le Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien, en acceptant la présidence de l'Assemblée, a certainement voulu manifester l'intérêt majeur porté par le Gouvernement aux questions agricoles. On ne peut que regretter l'absence de notre collègue agriculteur retenu à leurs fermes.

Les idées qui furent développées devront cependant être reprises, développées et portées jusqu'à eux. Car des plans excellents pourront être préparés par les Pouvoirs Publics ; ils ne vaudront que par leur application, qui est de fait d'une étroite collaboration entre l'administration et les praticiens. Il convient donc d'associer les agriculteurs à la conception des plans, de les informer, de les convaincre, pour gagner la bataille de la Paix. Le Gouvernement sait qu'on n'a jamais fait appel en vain à la raison et au cœur du monde paysan.

R. L.

**Distinction Honorifique**

C'est avec joie et fierté que nous avons appris la distinction que vient d'être l'objet M. Narisse Gagne, agriculteur à Béja, promu Commandeur du Mérite Agricole.

Ce n'est là que la sanction méritée d'une vie entièrement consacrée, avec un grand désintéressement, au développement de l'Agriculture de ce pays.

C'est aussi la reconnaissance d'une compétence à laquelle nous avons tenu à faire appel lorsque nous avons demandé à M. Gagne, qui a bien voulu accepter, de faire partie de notre Commission spécialisée des Céréales.

L'U.T.-C.G.A. prie M. Gagne de bien vouloir agréer ses félicitations respectueuses et très sincères.

**COMMUNIQUE**

RECOLTE DU LIN COMPTOIR COMMERCIAL DE LA GRAINE DE LIN

Le Comptoir Commercial de la Graine de Lin et C<sup>ie</sup>, 12, rue de la Graine de Lin, a l'honneur de vous adresser par le P. H. L. pour l'achat et l'exportation de la graine de lin, de la récolte de Tunisie. Son siège social est : 32, avenue Jules Ferry, à Paris.

PREMIER ACCORD SUR LIVRAISON

Les coopératives et commerçants acheteurs de graine de lin pour le compte du P. H. L. paieront au fur et à mesure des livraisons par les producteurs : 4.500 francs par quintal loyal et marchand comme accoutumé, en attendant la fixation du prix du blé tendre.

RECTIFICATIF

L'article du « Colon Français » du 22 mai portant : Qualité loyal et marchand de la graine de lin : 20 % d'impuretés ; lire : 2 % de matières étrangères.

Nous rappelons que les graines noires ou brunes sont considérées comme impures, parce qu'elles ne contiennent pas d'huile.

SACHERIE

Un premier lot de sacherie P. H. L. récemment arrivé est mis en distribution aux acheteurs de la porte de la Terre. Nous rappelons encore que tous les sacs vides provenant des sacheries, doivent être rendus d'urgence aux organismes livrateurs. Les défilants se verront pénalisés si la consigne n'est pas respectée.

M. THEVENOT apporte sur ce

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque pas mal.

N'y revenons pas. Nous conservons seulement ses élocutions pour nous en servir, le cas échéant. On ne sait jamais.

**Paroles résidentielles**

M. Jean Mons, lançant un appel « pour que tous sousscrivent aux bons d'équipement », a déclaré notamment : « Aménager des sources d'énergie, irriquer et améliorer des terres, moderniser les installations d'intérêt général... tels sont parmi les objectifs à atteindre ceux qui doivent retenir toute notre attention, car de leur réalisation dépend l'avenir économique, financier et social de la Tunisie ». — L'opinion ne cesse — et nous donc ! — de réclamer la mise en valeur complète du pays. Elle estime à juste titre qu'il est possible de tirer de la terre des moyens d'existence satisfaisants.

M. le Résident, notre intelligence est ce qu'elle est. Quant à notre travail, vous savez bien qu'il n'est jamais relâché. Nous l'accomplirons ce pendant d'un cœur léger tant que les

**LA SEMAINE EN TUNISIE**

**Le Prix du Blé**

Dossier classé ? Que l'on sache seulement que cela n'aura pas été sans mal. Un quotidien de Tunis — le « Petit Matin » pour ne pas le nommer — s'est acharné à défendre le « décrochage » contre le plus élémentaire bon sens, et contre les intérêts agricoles les plus légitimes, dont il se moque



| COMITE DE L'U. T. - C. G. A.                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>syndical : S</p> <p>régional : R</p> <p>II — III — IV. — V)</p> <p>ges Vacherot — S — II</p> <p>dents :</p> <p>Michel — S — II</p> <p>Baccouche — S — II</p> <p>Général :</p> <p>el Carrière — S — II</p> <p>Général adjoint :</p> <p>ghir — S — II</p> <p>général :</p> <p>es Dumont — S — I</p> | <p>Tresorier Général adjoint :</p> <p>Mustapha Khalied — S — II</p> <p>Assesseurs :</p> <p>Philippe Zeller — S — I</p> <p>Henri Gillin — S — II</p> <p>Lucien Savelis — R — III</p> <p>Léon Quennec — S — IV</p> <p>Rémy Chrétien — R — V</p> <p>Administrateurs délégués au Comité de l'Union de Tunisie de la C.G.A.</p> <p>1° au titre vocation générale :</p> <p>Robert Beni — S — III</p> <p>Jean Briol — S — IV</p> <p>Jean-Louis Chouchan — R — I</p> | <p>Alfred Coeytaux — R — IV</p> <p>Charles Deport — S — V</p> <p>Pierre Lovy — R — V</p> <p>Jean Rignault — S — II</p> <p>Louis Tardy — S — II</p> <p>2° au titre syndicats spécialisés :</p> <p>Arnold Dommange</p> <p>Maurice Séguin</p> <p>Administrateurs :</p> <p>Ali Ben Abid (S — II) — Georges Barzun (S — III) — Gaston Boglio (S — III) — Robert Bour (R — IV) — Albert Bourjon (R — II) — Abderrahman Bousbata (S — III) — Maurice Carbonnel (S — II) — Ernest Castoy (R — I) — Pierre Chabaud (S — I) — Emile Chappuis (S — II) — Louis Charmentant (R — IV) — Kodour Chedli (S — III) — Pierre Deligne (S — II) — Emile Delorme (R — II) — Christian Dommange (R — III) — Henri Dumont (S — IV) — Antoine Durand (S — II) — Aimé Dubois Chabert (R — IV) — Pierre Faucon (S — V) — Amédée Gravagna (S — II) — Pierre Guirimand (S — V) — Guerin (R — III) — Jacques Kirschleger (R — IV) — Lakdar b. Hadj Tahar (R — IV) — André Le Frapper (S — IV) — Daniel Lescot (S — II) — Pierre Lescure (S — III) — Robert Livet (R — I) — Noël Louchel (R — I) — Lionel Malinet (R — V) — Henri Mares (R — I) — Paul Mirande (S — II) — Noël Monrozier (syndicat spécialisé) — Eymard de Moussac (R — I) — Pierre Moretti (R — IV) — Simon Mozziconacci (R — II) — Georges Pullicino (R — III) — Jean Pullicino (R — IV) — Gaston Raffin (S — III) — Armand Reynaud (R — II) — Georges Reynier (S — II) — Tahar Ben Ayed (R — II) — Jean Vénéque (R — I) — Louis Vincent (R — II).</p> | <p>Syndicats</p> <p>AGAREB (+)</p> <p>BENI-HASSEN</p> <p>BIZERTE</p> <p>BOU-ARADA</p> <p>BOU-FICHA</p> <p>BOU-THADI (+)</p> <p>CHAOUAT-LAGRENEE</p> <p>DJEBEL-OUST</p> <p>DJEDEIDA</p> <p>EBBA-KSOUR</p> <p>EL AROUSSA</p> <p>ENFIDAVILLE</p> <p>FERRYVILLE</p> <p>GABES (+)</p> <p>GAFOUR</p> <p>GAMOUDA (+)</p> <p>GOUBELLAT</p> <p>GROMBALIA</p> <p>HAMMAMET</p> <p>KASSERINE</p> <p>KHLEDIA</p> | <p>Présidents</p> <p>Jacques LIBY</p> <p>Hadj Brahimi HAMROUNI</p> <p>Jean ROUGET</p> <p>Augustin FAGGIANELLI</p> <p>Léopold BONNAMY</p> <p>François BUSSUTIL</p> <p>Georges LEGROS</p> <p>Georges VACHEROT</p> <p>Louis VINCENT</p> <p>Louis BARDON</p> <p>Abderrahmane b. Ali BOUSBATA</p> <p>Emile CHAPPUIS</p> <p>Jean PULLICINO</p> <p>Sliman b. Salem KHALFALLAH</p> <p>Noël MONROZIER</p> <p>Raymond GAUFFRETEAU</p> <p>Pierre LESCURE</p> <p>André LE FRAPPER du HELLEN</p> <p>Albert BOURJON</p> <p>Amédée GRAVAGNA</p> <p>Henry CUENOD</p> <p>Henry BAUCHE</p> <p>Férid BACCOUCHE</p> | <p>Vice-Présidents</p> <p>Maurice GUIRIMAND</p> <p>André CLAUZIER</p> <p>Laurent FABRI</p> <p>Carmel ALLETTO</p> <p>François SALAGER</p> <p>Adrien CALVAT</p> <p>Julien CHAPPUIS</p> <p>Mouldy ben Haoussine</p> <p>Raphaël PONS</p> <p>El Hedi b. Hadj Taieb Ouertani</p> <p>Larbi b. Mokaddem</p> <p>Nicolas RAGAZZACCI</p> <p>Lamine b. Ahmed b. Youssief</p> <p>Salah b. Ali AMDOUNE</p> <p>Ignace ARENA</p> <p>Barthélémy AICARDO</p> <p>Attilio CARUANA</p> <p>Jean BRUNEL</p> <p>André RAUX</p> <p>Jean PONTECAILLE</p> <p>Paul MIRANDE</p> <p>Quali b. MOHAMED</p> <p>Noël MABILEY</p> <p>Daniel LESCOT</p> <p>Hadj Zine MIZOUNI</p> <p>Pierre MORETTI</p> <p>Tahar b. AYED</p> | <p>Secrétaires</p> <p>Michel LENGLIN</p> <p>Younès b. Rejeb El HAMROUNI</p> <p>Raymond FRANÇOIS</p> <p>Aimé CHABAL</p> <p>Pierre DUVIGNAU</p> <p>Henri BASTET</p> <p>Louis MACHUEL</p> <p>Fredj b. GASSOUMA</p> <p>Eugène JOUSSE</p> <p>Mohamed b. HADJ</p> <p>Ahmed b. ABDELHAFID</p> <p>Paul DELCLOS</p> <p>Fernand MIBELLI</p> <p>Cheikh Ahmed b. MUSTAPHA</p> <p>Alexis MARIACCIA</p> <p>Yves TRIOLET</p> <p>Edmond FORESTIER</p> <p>Hallis LONCAN</p> <p>Jean ROCHEREAU</p> <p>Xavier VERSINI</p> <p>Willy PINHEDE</p> <p>François QUINTAUD</p> <p>Paul BUTSCHER</p> <p>Béchir b. GHNIA</p> | <p>Tresoriers</p> <p>Gaston DEBONO</p> <p>Fredj b. Mohamed ABDALLAH</p> <p>Charles VITTOZ</p> <p>Henri CUSSAC</p> <p>Auguste PELLAT</p> <p>Robert MARCELON</p> <p>Henri PASCAL</p> <p>Robert MORGAT</p> <p>Albert LEPAGNEY</p> <p>Hadj Abib b. HADJ AHMED</p> <p>Raymond FOURRIER</p> <p>Pietro CACHIA</p> <p>Georges PASCALIN</p> <p>Fernand CALLEJA</p> <p>Roger MUZART</p> <p>Maurice MERAT</p> <p>Paul COURTINE</p> <p>André FAUVEL</p> <p>Toussaint PASSALACQUA</p> <p>François SCOLLOS</p> <p>André BAUCHELIN</p> <p>Salah b. RAIS</p> |



## Liste des Commissions spécialisées de l'U. T. - C. G. A.

COMMISSION DE LA LEGISLATION

— Comparaison entre les  
rés et non greffés.  
Enfin, divers autres articles  
revues françaises et étrangères.  
Cette revue est en vente à  
Primeurs, Casablanca, rue  
Abonnement un an, Maroc  
500 fr. — Etranger : 600 fr.  
Le numéro : 50 fr.

— Comparaison entre les  
rés et non greffés.  
Enfin, divers autres articles  
revues françaises et étrangères.  
Cette revue est en vente à  
Primeurs, Casablanca, rue  
Abonnement un an, Maroc  
500 fr. — Etranger : 600 fr.  
Le numéro : 50 fr.